

P O N T E M P O R A I N E S

P A S S E R E L L E S

Partager, Soutenir, Faire communauté

U N M A R R A I N A G E A R T I S T I Q U E

PASSERELLES

Au départ du projet

Si notre société souffre encore de multiples formes de discriminations et d'oppressions, le monde de l'art ne fait pas exception. C'est le cas des discriminations de genre contre lesquelles s'engage l'association Contemporaines. Nous ne pouvons que constater les effets de ces biais sur le paysage de l'art contemporain, entre manque de soutien et défaut de représentativités de certains profils d'artistes. Ainsi, alors que les artistes femmes représentent 60% des effectifs en écoles d'art, elles ne sont que 20% des artistes aidées par des fonds publics et seulement 10% des artistes récompensées, comme en témoigne le rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes publié en janvier 2018.

L'association souhaite apporter son soutien à ces artistes sorties d'écoles, mais également aux artistes autodidactes. En effet, outre les discriminations liées au genre, il nous semble nécessaire de prendre en compte dans notre action les inégalités sociales, académiques, raciales, religieuses, validistes, professionnelles... Notre action féministe doit s'accompagner d'une réflexion intersectionnelle. C'est dans cette optique que Contemporaines développe le projet "Passerelles", un projet inscrit au sein de son programme de mentorat.

L'association

PRESENTATION

Contemporaines aspire à décloisonner l'art actuel en s'engageant dans une lutte contre la minoration, la discrimination et l'invisibilisation des artistes femmes, et les discriminations liées au genre dans le champ des arts visuels.

UNE VOCATION

Rendre aux artistes femmes la place qu'elles méritent dans le monde de l'art.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Défendre, promouvoir et accompagner les artistes d'aujourd'hui dans leur pratique professionnelle. À travers notre action, notre ambition est de réduire les inégalités de représentations et de rémunération entre les artistes selon leur genre, à l'échelle nationale puis à l'échelle européenne et internationale.

ACTIVITÉS

Média : Pour donner plus de visibilité aux artistes femmes, Contemporaines réalise des portraits, reportages, récits d'expositions et de rencontres au travers de vidéos, de podcasts et d'articles.

Évènements : Contemporaines organise des expositions ainsi que des rencontres destinées ouvrir le débat autour des thématiques liées à l'égalité de genre, aux artistes et à la création contemporaine.

Mentorat : À travers l'organisation d'un programme de marrainage et d'une série d'ateliers, Contemporaines veut encourager la solidarité et la sororité en développant un réseau au service d'un monde de l'art plus égalitaire.

LE PROGRAMME

Une introduction

“Passerelles” a pour ambition de permettre à de jeunes artistes s’identifiant comme femmes, non-binaires et/ou transgenres, d’être marrainé.e.s pendant une année par un.e de leurs ainé.e.s, artistes engagé.e.s en volontariat, dans une optique de partage et de solidarité. En accordant une attention particulière à l’entente au sein de chaque binôme, nous souhaitons créer des rencontres propices aux questionnements et aux partages d’expériences, et offrir aux jeunes artistes un soutien personnel et professionnel.

L’association Contemporaines a été créée pour soutenir les artistes femmes dans le monde de l’art. Cependant, ce programme s’adresse à tou.te.s les artistes dont le profil les rendrait sensibles au sexisme et aux discriminations de genre.

Cette première année de lancement est envisagée comme une année pilote.

Les objectifs

Partager son expérience : Le marrainage crée une rencontre entre un.e artiste marrain.e et un.e jeune artiste. Loin d'être un apprentissage, il s'agit d'un temps de partage et de communication, sur la base du volontariat, pour une transmission mutuelle de réflexions artistiques et d'expériences, hors du cadre académique et/ou professionnel. Ces échanges peuvent prendre de multiples formes selon les désirs et l'emploi du temps du binôme, telles que des discussions en face à face ou à distance, des visites d'ateliers ou d'expositions, des demandes de conseils précis, des relectures de textes ou de dossiers, et se prolonger au-delà du cadre du programme.

Se soutenir entre générations : Quelle que soit la période de sa vie, un.e artiste peut ressentir le besoin d'être accompagné.e, pour faire avancer son travail et trouver des conseils adaptés à ses ambitions personnelles et

professionnelles. Parfois ces soutiens apparaissent d'eux-mêmes lorsque les conditions sont favorables, et parfois cela nécessite une démarche particulière. Dans une optique de solidarité, de sororité et d'adelphité, ce programme souhaite créer ces liens entre artistes à différents niveaux de carrière, mais aussi offrir un cadre d'écoute, d'aide et de soutien de la part des membres de l'association Contemporaines.

Faire communauté : Les rencontres en amènent souvent d'autres. Cependant, plus qu'un réseau professionnel, nous souhaitons que ces marrainages apportent aux jeunes artistes les outils pour naviguer dans une communauté artistique dont il peut être compliqué de comprendre les mécanismes, et développer un sentiment d'appartenance et de légitimité nécessaire au développement d'une création personnelle.

L'encadrement

L'année de marrainage se déroule d'octobre 2020 à octobre 2021. La première mise en contact entre les candidat.e.s et les marrain.e.s devra avoir lieu fin septembre 2020.

Aucune obligation de régularité de rencontres entre les artistes ne sera demandée. Les formats et les temps d'échange se décideront entre les binômes, en fonction des besoins, des envies et des disponibilités de chaque artiste.

Les artistes sélectionné.e.s s'engagent à travailler à la réalisation du projet artistique et professionnel présenté dans le dossier de candidature, à se rendre disponibles pour faciliter les rencontres avec les marraines, à demander de l'aide aux marrain.e.s ou à l'association en cas de difficultés, et à répondre aux demandes de l'association concernant le déroulé du marrainage.

De même, les artistes marrain.e.s s'engagent à être présent.e.s et joignables tout au long de l'année, en fonction de leurs disponibilités et de leurs moyens, et à se montrer ouvert.e.s et généreux.ses dans leurs relations avec les jeunes artistes.

Enfin, l'association s'engage à répondre au mieux de ses capacités aux demandes des artistes pendant toute cette année, à les mettre en contact avec des personnes ou associations qualifiées en cas de besoins spécifiques tels qu'une question administrative ou juridique, et à apporter une aide dans la diffusion de leurs travaux et l'avancée de leurs projets.

Comment participer ?

Les candidatures sont ouvertes aux jeunes artistes s'identifiant comme femmes, personnes non-binaires, et/ou transgenre, d'un minimum de 18 ans au moment de l'inscription, et témoignant d'une activité artistique à long terme.

L'appel à candidature est ouvert du 15 juillet au 11 septembre 2020 minuit.

La sélection se fera sur la base de la solidité du projet artistique et professionnel, et la correspondance entre les besoins exprimés dans le dossier de candidature et l'offre de mentorat. L'association Contemporaines lutte contre les discriminations de genre dans le monde de l'art, elle est également particulièrement sensible à toutes autres formes d'inégalités sociales, raciales, académiques, professionnelles... Nous accorderons donc une grande importance à la diversité des profils qui seront sélectionnés.

Les dossiers éligibles seront présentés dans leur intégralité aux artistes marrain.e.s potentiel.le.s, qui se réservent le choix d'accepter ou non le marrainage, en fonction des affinités ressenties avec les personnes candidates, et en dialogue avec l'association.

Une première rencontre sera demandée pour confirmer la compatibilité entre les deux artistes. Cet entretien ne devra pas être considéré comme une mise à l'épreuve, mais comme une prise de contact où chaque artiste pourra exprimer ses besoins, ses doutes et ses disponibilités et voir si ce binôme lui convient. Suite à cet entretien, si l'un.e des deux artistes émet des réserves, l'association proposera un autre marrainage.

Dossier de candidature

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- > Le formulaire de candidature à compléter (document à télécharger).
- > Un CV offrant une vue d'ensemble sur votre parcours artistique scolaire et professionnel.
- > Un portfolio reflétant vos projets passés et vos recherches et questionnements en cours.
- > La liste des éventuels articles critiques ou presses publiés sur votre travail (web, papier ou audiovisuel).
- > Une lettre de motivation et de présentation du projet artistique et professionnel (2 pages maximum). Cette lettre de motivation peut prendre la forme d'un fichier audio ou vidéo (3 minutes maximum). Ce support doit permettre d'exprimer le travail de l'artiste, et de se projeter dans les besoins spécifiques qui puisse être les siens pour l'année à venir.

Le dossier devra comporter l'ensemble des documents demandés pour être examiné.

Parallèlement, Contemporaines ouvrira ses adhésions à partir de septembre 2020. Cette adhésion donnera accès à l'ensemble des activités et ateliers de mentorat organisés par l'association (pour plus d'information suivez l'actualité sur les réseaux).

Le dossier de candidature est à envoyer à l'adresse mail : mentorat@contemporaines.fr

Les fichiers trop volumineux sont à faire parvenir via un lien WeTransfer.

Les résultats seront annoncés par mail fin septembre 2020.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nous contacter

Informations générales :

contact@contemporaines.fr

Equipe mentorat :

mentorat@contemporaines.fr

Nous suivre

www.contemporaines.fr

Instagram : [contemporaines](https://www.instagram.com/contemporaines)

Twitter : [@Contemporaines_](https://twitter.com/Contemporaines_)

Fondée en mars 2019 par Anne Bourrassé et Sonia Ye, Contemporaines se compose d'une trentaine de bénévoles artistes, avocat·e·s, chercheur·euse·s, commissaires, critiques, designers graphiques, galeristes, journalistes, professionnel·le·s de la communication ou réalisateur·trice·s.

Liste des membres actifs :

Camille Baudelaire, Armelle Bellenger, Ana Bordenave, Anne Bourrassé, Mathilde Cassan, Alexia Chenal, Harold Didot, Lola Favard-Petkoff, Marine Ferré, Flora Fettah, Claire Froës, Ashley Giahn, Mathilde Hivert, Camille Kingue, Eleonore Levai, Sarah Madi, Marianne Mazet, Mavi Mazzolini, Romane Olmedo, Faustine Pallez-Beauchamp, Hélène Porret, Virginia Quadjovie, Romain Rampillon-Leroy, Charlotte Rosati, Camiller Sauer, Lisa Saunier, Ida Simon-Raynaud, Mathilde Roullier, Simon Sixou, Orane Stalpers, Fiona Vilmer, Hugo Wacrenier, Mélody Wattez, Sonia Ye.